



## *Avant propos* **Appel à candidature 2018**

---

### Introduction

Le commanditaire de cet appel à candidature est : la [MONA](#) (Mission des Offices de tourisme de la Nouvelle-Aquitaine).

La MOPA, la FROTSI Poitou-Charentes et la FROTSI Limousin ont fusionné au cours des deux dernières années donnant naissance au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la MONA.

Les actions prévues dans le cadre de cet appel à candidature apparaîtront dans le programme de professionnalisation 2018 à destination des salariés de la Branche Tourisme de la Nouvelle-Aquitaine (Offices de tourisme, CDT/ADT, CRT). Programme dont la diffusion sera prévue en janvier 2018.

Les partenaires financeurs du programme 2017 ont été : l'Etat-DIRECCTE, le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, AGEFOS-PME Nouvelle-Aquitaine l'OPCA de la Branche Tourisme et le CNFPT Limousin. Ces mêmes partenaires sont associés et impliqués dans le programme 2018 de la Nouvelle-Aquitaine.

### Contexte de ce projet à l'échelle Nouvelle-Aquitaine

Ce programme 2018 s'inscrit dans la continuité du programme de professionnalisation proposé à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en 2016 puis en 2017.

Cet appel à candidature est le fruit d'un travail mené, depuis le printemps 2015, avec les acteurs de la Branche Tourisme dans le cadre d'une Commission Professionnalisation composée spécifiquement pour l'occasion. Cette Commission se compose de représentants d'Offices de tourisme, CDT/ADT, et CRT de toute la région. Les partenaires financeurs sont associés également à ces travaux.

Huit grands défis ont ainsi été identifiés par la Commission : Accueil ; Marketing, numérique et gestion de la relation client ; Autofinancement ; Management et ressources humaines ;



Partenaires (élus, prestataires, habitants) ; Démarches de progrès ; Travailler ensemble ; Droit et fonction supports.

En réponse à ces défis, plusieurs actions de professionnalisation ont ainsi été imaginées (rencontres réseau, formations d'intérêt régional en inter, formations en intra, parcours qualifiants, clubs, groupes de travail, webséminaires...).

Cet appel à candidature concerne uniquement les actions de formation (FIR - Formations d'Intérêt Régional). Actions planifiées sur l'exercice 2018.

### Organismes de formation, avant de vous lancer, voici les dix points clés à connaître :

- 1) **Condition préalable** : seuls les organismes de formation référencés dans DATADOCK, et ayant un numéro d'agrément obtenu auprès des services de l'Etat-DIRECCTE, peuvent se positionner.
- 2) **Portage financier** : la MONA assurera le portage financier de l'ensemble du programme et traitera avec les partenaires financeurs. Les organismes de formation retenus seront donc des sous-traitants de la MONA. La MONA rétribuera chaque organisme par rapport au devis établi dans le cadre de cette consultation.
- 3) **Cahiers des charges** : toutes les thématiques de formation font l'objet d'un cahier des charges distinct et d'un appel à candidature différencié.
- 4) **Codification** : les organismes préciseront lisiblement dans leur(s) réponse(s) le ou les code(s) d'action auquel/auxquels ils postulent (ex : FIR17...) et pour chaque action une réponse et un coût spécifique devra être établi.
- 5) **Coût** : en ce qui concerne le coût de l'action de formation, l'organisme devra faire apparaître dans chacune de ses propositions le coût global intégrant le coût pédagogique et les frais annexes (restauration, hébergement...). Merci de présenter dans la mesure du possible, une ventilation des coûts permettant de distinguer les coûts liés à la conception sur le volet pédagogique, des coûts annexes. Le coût global mentionné fera apparaître un prix HT ou net de taxes et mentionnera le montant TVA si l'organisme y est soumis. Toute proposition reçue sera ferme et définitive.
- 6) **Contenu de la réponse** : chaque projet de candidature sera envoyé sous la forme d'une note méthodologique prenant en compte les critères suivants :
  - Garanties et capacités techniques, financières et professionnelles : numéro d'enregistrement en tant qu'organisme de formation, assurance professionnelle
  - Si votre organisme est assujéti ou non à TVA
  - Rappels du contexte et des objectifs de la formation
  - Détails des modules et leurs objectifs pédagogiques par demi-journée
  - Méthodes pédagogiques et moyens matériels envisagés par demi-journée



- Mises à disposition de supports
- Présentation du ou des intervenants (compétences et CV obligatoires)
- Mise en forme d'un programme de formation sur 1 ou 2 pages diffusable auprès des participants selon modèle communiqué par la MONA téléchargeable en cliquant sur [ce lien](#) (à compléter uniquement les parties «contexte», «intervenants», «objectifs pédagogiques», «programme», «méthodes pédagogiques», «matériel nécessaire», «évaluation de la formation»)
- Références et actions déjà mises en oeuvre ayant une finalité similaire à celle présentée ci-dessus
- Le coût global net de taxes/TTC (le coût présenté sera le même quelque soit le lieu de formation)
  - > Merci de présenter une ventilation des coûts permettant de distinguer les coûts liés à la conception sur le volet pédagogique, des coûts annexes.
- Moyens d'évaluation (capacités acquises et niveau de satisfaction des stagiaires)
- SAV à 6 mois
- Proposition de dates.

*Les commanditaires se réservent le droit de ne pas donner suite à une proposition formulée par un organisme de formation qui n'aurait pas respecté toutes les conditions mentionnées ci-dessus.*

**7) Envoi de la réponse :** chaque réponse sera adressée par mail avant le 24 novembre 2017 avant 9h00 : [professionnalisation@monatourisme.fr](mailto:professionnalisation@monatourisme.fr) et **copie** à [florent.guitard@monatourisme.fr](mailto:florent.guitard@monatourisme.fr). Au delà, toute proposition sera écartée.

**8) Critères de sélection :** chaque proposition d'organisme de formation sera étudiée suivant une grille de critères pré-définis :

- Prise en compte des éléments du cahier des charges (15%) ;
- Observations sur le contenu technique (20%) ;
- Méthodes pédagogiques (20%) ;
- Qualité des supports destinés à la formation (15%) ;
- Expériences dans le secteur du tourisme (10%) ;
- Coût (20%).

*Les candidatures seront étudiées par les commanditaires avec avis des membres de la commission professionnalisation et partenaires financeurs.*

**9) Lieu(x) et date(s) :** les lieux et les dates seront fixés en janvier 2018 entre les commanditaires et les organismes de formation.

**10) Calendrier :**

- 24 novembre 2017 à 9h00 : clôture de la consultation.
- décembre 2017 : choix des propositions par les commanditaires avec avis pour consultation des membres de la commission professionnalisation et



partenaires financeurs. Détermination du calendrier avec les organismes de formation retenus.

- décembre 2017 : communication et diffusion du programme de professionnalisation 2017 de la Nouvelle-Aquitaine aux acteurs de la Branche Tourisme.

*Organismes de formation, merci et à vous de jouer...*

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter :  
[florent.guitard@monatourisme.fr](mailto:florent.guitard@monatourisme.fr) ; 0557570387

**mona**  
MISSION DES OFFICES DE TOURISME  
**nouvelle-aquitaine**

